

COMMENT DÉCLARER LE QUOTIENT FAMILIAL CAF SUR LE PORTAIL FAMILLE

Avant de commencer, nous vous invitons à vous authentifier sur le portail famille



Cliquez sur dossier

ACCUEIL ACTUALITÉS DOSSIER INSCRIPTIONS PLANNING FACTURATION

ACCUEIL

23 juillet 2025

Calculateur de tarifs
 de tarifs pour les activités.
 ux familles, ce nouvel outil permet aux parents d'estimer le coût des prestations pour restauration et des activités péri et extra à compter du 1er septembre 2025.
 -vous de votre quotient familial CAF et accédez à l'outil en cliquant sur ce lien.

À LA UNE

Mon Dossier
 Toutes les informations de m

- Consulter mon dossier et ses me
- Ajouter un enfant ou un contact à
- Consulter mes documents
- Consulter ou ajouter des pièces ju
- Consulter mes démarches

Plannings
 Consulter mes plannings et e
 réservations

- Effectuer de nouvelles réservatio
- Plannings des inscriptions



ACCUEIL ACTUALITÉS DOSSIER INSCRIPTIONS PLANNING FACTURATION

DOSSIER FAMILLE


N° du dossier
 Nom de dossier : INSCRIPTION

Quotient familial Cliquez sur + au niveau du Quotient familial → +
 Votre quotient n'a pas été calculé, le tarif maximum sera donc appliqué

Informations

CAISSE D'ALLOCATION CAF
 Non renseigné
 BÉNÉFICIAIRE CAF
 Non renseigné

NUMÉRO D'ALLOCATAIRE CAF
 Non renseigné

 Retour au dossier

DÉCLARER MES RESSOURCES/QUOTIENT FAMILIAL



Chers parents, Afin d'alléger la charge financière des familles dont les enfants fréquentent les services municipaux de restauration scolaire ainsi que les activités périscolaires et extrascolaires, le Conseil municipal a adopté une nouvelle tarification progressive, proportionnelle aux revenus et à la composition familiale. Ce nouveau dispositif, applicable à compter du 1er septembre prochain, repose sur un taux d'effort unique pour tous. Il supprime les effets de seuil et garantit une évolution plus équitable des tarifs, adaptée à la situation de chaque foyer. Grâce à ce mode de calcul, un plus grand nombre de familles, notamment celles avec un ou deux enfants, pourront bénéficier d'une réduction (plafonnée par la CAF). Par ailleurs, le tarif minimum pour la restauration scolaire est fixé à 1 € pour les familles justifiant d'absence de ressources, et les tarifs plafonds actuels seront maintenus pour cette rentrée scolaire. La demande de calcul du quotient familial est désormais simplifiée grâce à la télétransmission automatique de vos données CAF. Vous devez déclarer votre quotient familial sur le portail famille chaque année avant le 30 septembre et lors de tout changement de situation en cours d'année. Toute déclaration transmise après la facturation ne sera prise en compte que pour les factures suivantes, sans effet rétroactif. Si vous choisissez de ne pas consentir à cette télétransmission, le tarif maximal sera appliqué pour chaque activité.



QUOTIENT FAMILIAL CAF
 Pour la période
 du 01/01/2024 au 31/08/2026

DÉCLARER

Cliquer sur Déclarer



DÉCLARATION DE REVENUS 2025/2026 « QUOTIENT FAMILIAL CAF »



Cocher la case puis cliquer sur commencer ma déclaration

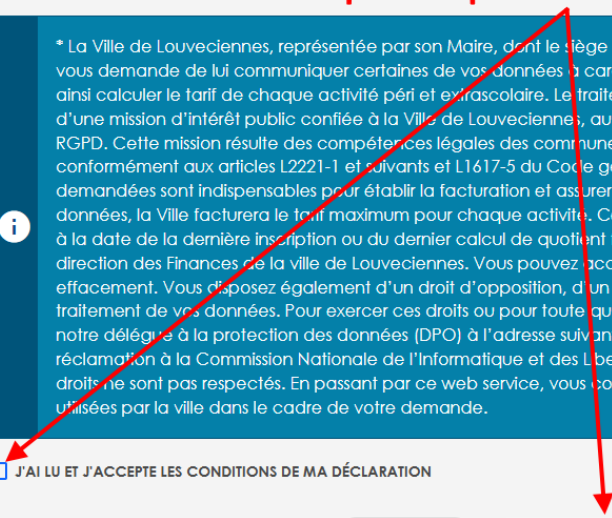


* La Ville de Louveciennes, représentée par son Maire, dont le siège est l'Hôtel de Ville sis 30 rue du Général - 78430 LOUVECIENNES, vous demande de lui communiquer certaines de vos données à caractère personnel, afin de recevoir votre Quotient Familial CAF et ainsi calculer le tarif de chaque activité périscolaire et extrascolaire. Le traitement de vos données personnelles est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public confiée à la Ville de Louveciennes, au sens de l'article 6, § 1, e) du RGPD, précisé par l'article 6, § 3 du RGPD. Cette mission résulte des compétences légales des communes pour gérer leurs régies de recettes et de dépenses, conformément aux articles L2221-1 et suivants et L1617-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Les données demandées sont indispensables pour établir la facturation et assurer le recouvrement. En l'absence de communication de ces données, la Ville facturera le tarif maximum pour chaque activité. Ces données seront conservées 5 ans après l'inactivité du dossier, à la date de la dernière inscription ou du dernier calcul de quotient familial. Le destinataire de vos données est le service Régie de la direction des Finances de la ville de Louveciennes. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification ainsi qu'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse suivante : dpo@mairie-louveciennes.fr Vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés. En passant par ce web service, vous consentez à ce que les informations collectées par la CAF soient utilisées par la ville dans le cadre de votre demande.

J'AI LU ET J'ACCEPTÉ LES CONDITIONS DE MA DÉCLARATION


Annuler

Commencer ma déclaration



Compléter les différents champs (seul le premier prénom est obligatoire)

Seul l'allocataire (l'un des parents) est habilité à renseigner les données suivantes : Nom de naissance Prénom (si vous souhaitez indiquer plusieurs prénoms : cliquer sur "+ ajouter un prénom" pour chaque prénom supplémentaire) Sexe Date de naissance Lieu de naissance

ALLOCATIONS FAMILIALES  santé famille retraite services Ressources calculées par la CAF ou la MSA

Si vous souhaitez indiquer plusieurs prénoms : cliquer sur « + ajouter prénom » à chaque prénom supplémentaire

Renseigner vos informations d'identité
Les champs qui contiennent un astérisque (*) sont obligatoires

NOM DE NAISSANCE *

PRÉNOM(S)

NOM D'USAGE

SEXE
 MASCULIN
 FÉMININ

DATE DE NAISSANCE
JOUR MOIS ANNÉE

LIEU DE NAISSANCE
 DEPUIS MA CARTE VITALE
 DEPUIS MES INFORMATIONS DE NAISSANCE

Vous avez la possibilité de renseigner le lieu de naissance par deux modes : soit depuis votre carte vitale soit par vos informations de naissance.

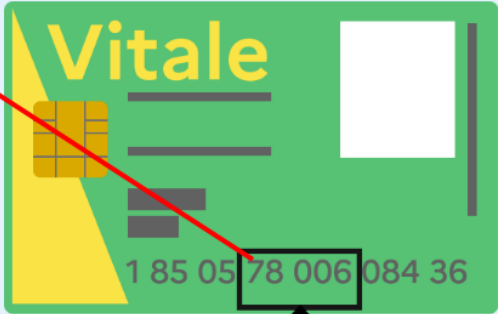
Si depuis Carte vitale : saisir le code COG se trouvant sur la carte vitale

LIEU DE NAISSANCE
 DEPUIS MA CARTE VITALE
 DEPUIS MES INFORMATIONS DE NAISSANCE

CODE COG DE VOTRE LIEU DE NAISSANCE *

Comment retrouver mon code COG ?
Le code COG de votre lieu de naissance est un identifiant géographique administratif.
⚠ Ce code est différent du code postal.
- **Si vous êtes né en France**, il s'agit du code COG de votre commune de naissance : les deux premiers chiffres correspondent à votre département de naissance. Les trois suivants codifient votre commune de naissance.
- **Si vous êtes né à l'étranger**, il s'agit du code COG de votre pays de naissance : les deux premiers chiffres sont 99, les trois suivants codifient votre pays de naissance.

À partir de votre numéro de sécurité sociale, sur votre carte Vitale :
Votre code COG de naissance correspond aux **4, 7, 8, 9 et 10ème chiffres** de votre numéro de sécurité sociale.
Exemple : Pour ce numéro de sécurité sociale fictif **1 85 05 78 006 084 36**, le code COG est **78006**.



Code COG

Si depuis vos informations de naissance : renseigner la commune de naissance

Seul l'allocataire (l'un des parents) est habilité à renseigner les données suivantes : Nom de naissance Prénom (si vous souhaitez indiquer plusieurs prénoms : cliquer sur "+ ajouter un prénom" pour chaque prénom supplémentaire) Sexe Date de naissance Lieu de naissance

RESSOURCES FAMILIALES | santé famille retraite services | Ressources calculées par la CAF ou la MSA

Renseigner vos informations d'identité

Les champs qui contiennent un astérisque (*) sont obligatoires

NOM DE NAISSANCE *
INDIVIDUEL

PRÉNOM(S)
Prénom

+ Ajouter un prénom

DATE DE NAISSANCE
JOUR MOIS ANNÉE *

LIEU DE NAISSANCE
 DEPUIS MA CARTE VITALE
 DEPUIS MES INFORMATIONS DE NAISSANCE

Né en France : renseigner la commune de naissance
OU
Né à l'étranger : renseigner le pays de naissance

Valider

Récapitulatif des informations de déclaration

ACCUEIL | ACTUALITÉS | DOSSIER | INSCRIPTIONS | PLANNING | FACTURATION

RESSOURCES FAMILIALES | santé famille retraite services | Ressources calculées par la CAF ou la MSA

Allocataire 1 :
Allocataire 2 :
Adresse :
Enfants :
Quotient familial :

AJOUTER UN COMMENTAIRE
Cliquer ici pour renseigner ce champ multi ligne

**Après avoir vérifié l'exactitude des informations
Cocher les cases puis valider la déclaration**

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS PORTÉES CI-DESSUS

Annuler Valider ma déclaration

Nous vous invitons à vérifier que le Quotient Familial importé correspond aux données de votre portail CAF. Si tel n'est pas le cas, ajouter un commentaire.

Pour terminer, veuillez quitter le portail et vous authentifier à nouveau afin de vérifier que votre déclaration a été prise en compte.